JEAN BURIDAN

PHILOSOPHE DU XIVº SIÈCLE

PAR

Camille BLOCH

LICENCIÉ ÉS LETTRES

CHAPITRE I

VIE DE BURIDAN

I. — Le nom de Buridan est très connu, le personnage l'est à peine. Les meilleurs renseignements se trouvent dans un article de Bayle (Dict. Hist. et Critique), dans quelques pages disséminées de Du Boulai (Hist. Univ. Paris, t. IV), dans une dissertation, d'ailleurs peu originale, de Nicolas Frobbes (1748), et au hasard dans quelques historiens de la philosophie. Prantl (Geschichte der Logik im Abendlande, t. IV) consacre une assez longue étude à la logique de Buridan

II. — Jean Buridan est né à Béthune, dans l'Artois. La date de sa naissance nous est inconnue : nous la fixons aux environs de l'année 1300. Il fut élève de l'Université de Paris, boursier du collège de Navarre dont il devint plus tard professeur. Il suivit les cours de la Faculté des Arts et fit partie de la nation de Picardie.

On rapporte diverses anecdotes de sa jeunesse. Une lettre du chartreux Henri de Kalkar, qui fut élève de

Buridan, raconte une querelle que ce dernier aurait eue avec le bénédictin Pierre Roger, devenu par la suite le pape Clément VI. L'anecdote de « la Tour de Nesle » est plus célèbre. Eléments essentiels de cette tradition. Raisons pour lesquelles on ne peut accuser Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. Le récit particulier, qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leipzig et dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Munich, a toutes les allures d'une fable. Obscurités de la narration. Raisons pour lesquelles ni Marguerite de Bourgogne, femme de Louis X, ni Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe V, ne semblent mériter l'accusation qu'on a fait peser sur elles. L'anecdote de la Tour de Nesle semble une légende, dont l'origine pourrait être une confusion avec d'autres histoires du même genre attribuées aux belles-filles de Philippe le Bel, et rapportées par les chroniqueurs contemporains.

III. - Buridan conquit assez vite un rang éminent à l'Université de Paris. Après avoir été disciple d'Ockam, il commença d'enseigner vers 1322 : son enseignement dura près de cinquante ans. L'Université était alors dans sa période la plus florissante. Buridan exerça à plusieurs reprises les fonctions de procurateur et de questeur de la nation de Picardie. Il fut recteur de l'Université en 1327 : il figure avec ce titre dans un acte authentique, relatif au privilège des lettres citatoires. Caractère honorifique de cette fonction. Il en aurait été revêtu plusieurs fois, suivant certains auteurs. Dans la suite, il fut mêlé souvent à d'importantes affaires de l'Université, et chargé de diverses missions. En 1342, il vint à la cour de Clément VI à Avignon; il alla peut-être à Rome; en 1344 ou 1345, il porta au roi Philippe VI les plaintes de l'Université au sujet

d'une gabelle frappée à l'occasion de la guerre de Cent Ans. En 1348 il fut présenté par l'Université à une chapellenie fondée à la paroisse Saint-André-des-Arcs par le testament d'un ancien maître en décrets, Jean de Thélu, et agréé par l'évêque de Paris, Foulques de Charnac. En 1358, nous le trouvons chargé d'un arbitrage entre la nation de Picardie et la nation d'Angleterre. La même année, il fait don de sa maison à la nation de Picardie.

IV. — Suivant une tradition mise en circulation par Aventin, érudit du xviº siècle, Buridan, expulsé de Paris à la suite d'une querelle entre les nominalistes et les réalistes, serait venu professer à l'Université de Vienne. D'autres lui font même jouer un rôle dans la fondation de cette Université. Il faut renoncer à cette tradition. Au xivº siècle on ne trouve aucun arrêté d'expulsion soit contre les nominalistes en général, soit contre Buridan en particulier. Il paraît, du reste, avoir toujours joui de la sympathie de ses collègues et de ses disciples. Il n'est englobé dans aucune mesure contre le parti nominaliste avant les édits de 1414 et de 1473. Enfin aucun des textes relatifs aux origines et à l'histoire de l'Université de Vienne ne fait mention de lui. Le fondement de la tradition paraît être dans l'émigration de beaucoup de ses disciples aux universités d'Allemagne, à la suite du schisme, peu après sa mort, et à la renommée que leur enseignement lui a faite dans ce pays à la fin du xive et au xve siècle.

La date de la mort de Buridan doit probablement être placée peu après 1372. — Résumé.

CHAPITRE II.

LES ÉDITIONS ET LES MANUSCRITS.

Buridan a écrit des Commentaires sur la plupart des ouvrages d'Aristote.

A. Editions. — Il n'y en a pas d'édition complète. Quant aux éditions partielles, la plus ancienne date au moins d'un siècle après sa mort. De l'ordre le plus commode à suivre dans le classement des éditions : commentaires sur l'Ethique, la Politique, la Métaphysique, la Physique, la Logique, les petits traités d'Aristote.

Catalogue comprenant quinze éditions.

B. Manuscrits. — Catalogue comprenant soixantedix-sept manuscrits, rangés par ouvrage, provenance et date.

CHAPITRE III.

LA PHILOSOPHIE DE BURIDAN.

I. — LA MÉTHODE.

Il règne au xiv° siècle deux écoles philosophiques hostiles, celles des nominalistes et des réalistes, renouvelées l'une et l'autre par Duns Scot et par Guillaume d'Occam. L'intérêt de la lutte n'est pas purement spéculatif; au fond, c'est la tendance de l'esprit français qui est en jeu. Le nominalisme paraît dès cette époque devoir l'emporter : d'une part, il est souvent l'allié du

pouvoir royal; d'autre part, il dirige les recherches philosophiques vers les sciences physiques, éthiques et

politiques

Buridan, disciple d'Occam, est un nominaliste déclaré. Sa méthode est celle du commentaire. Distinction de la méthode des expositions et de la méthode des questions : c'est la seconde que suit Buridan. — Du principe d'autorité dans Buridan : Aristote et les autres philosophes sur lesquels il s'appuie. De l'autorité théologique. Buridan sépare nettement la philosophie de la théologie par leur objet et par leurs moyens. Il réduit le plus possible la soumission à l'autorité.

II. - PHILOSOPHIE THÉORIQUE.

A. La Connaissance. Le Sens et l'Intelligence. Les Universaux. — L'âme est une substance. Les puissances, qui ne doivent pas être séparées d'elle, sont des concepts. — La genèse des idées. La connaissance s'opère d'abord par le sens, qualité passive (virtus passiva), relié au monde extérieur par les organes corporels. Caractère relatif des sensations. Les prétendues erreurs des sens viennent de ce que le jugement de l'homme dépasse les notions fournies par les sens. - L'intellect ou entendement ou intelligence est au contraire doué d'activité : l'intellectus possibilis. Il y a dans l'esprit des notions simples ou appréhensions et des notions complexes ou idées. L'appréhension est essentiellement nominale. — Le problème des Universaux. Sens divers qu'on peut attribuer aux termes universel et singulier. Pour Buridan, les universaux sont des concepts ou des termes mentaux ou même simplement écrits (termini mentales vel vocales aut scripti).

L'universel et le singulier ne se distinguent pas dans

la réalité, hors de l'âme. Les genres et les espèces ne sont aussi que des termes de cette nature. Rôle de ces concepts dans la connaissance. Le singulier, connu par les sens, précède l'universel, connu par l'intelligence. Pour l'intellect même, l'appréhension du singulier est antérieure à l'appréhension de l'universel. Les universaux moindres précèdent les universaux plus grands. Les choses ne sont douées que d'une existence singulière. L'individuation se confond avec le singulier. Singulier et individuel sont des termes synonymes. La diversité des individus n'est perceptible qu'au moyen d'une différenciation extérieure. Distinction de la substance et des accidents. En fait de substances il faut être très sobre de créations nouvelles.

B. La Logique. — Comment les idées se comportentelles dans l'esprit? Rôle de la logique dans l'enseignement de l'université au xiv° siècle. — Le terme de l'être. Existence et essence. A tout jugement de l'être correspond un jugement du non-être. Les diverses propositions qui en résultent sont toutes régies par le principe de contradiction qui est le critérium de la vérité des propositions. Mais la vérité des propositions n'est pas dans leur correspondance à une réalité; elle est dans sa forme et dans la signification de ses termes. — Buridan étudie avec soin les propositions modales. Définition du mode : distinction des six modes. Règles des modales au point de vue de la qualité, de la quantité, de l'opposition, de la contrariété, de la subcontrariété, de la subalternéité. Tableau qui les résume. Règles de l'équipollence, de la conversion des modales. Règles de la contingence des propositions. — Théorie du syllogisme. Il ne fournit pas de conclusion réelle, mais vraie. Buridan détermine la valeur et la portée de la combinaison des prémisses. Règles des syllogismes

mixtes dans chaque figure. — Buridan fait beaucoup de réserves sur la valeur scientifique de l'art logique (ars doctrinalis). Il lui oppose un procédé moins formel et moins hypothétique, un art parfait qui s'appuie sur l'expérience (ars perfecta que per experientiam novit). Il a le pressentiment de la méthode expérimentale moderne.

C. Principes de la physique et de la métaphysique. — Il y a des sciences de l'accident; telle la science naturelle. Comment elles se distinguent de la métaphysique, science commune dont les autres sont les sciences spéciales. — L'objet de la physique, c'est l'être mobile. Elle est la science du mouvement. Définition du mouvement. — Tout mouvement s'explique par un moteur antérieur : du progrès à l'infini. Il faut s'arrêter à un premier moteur immobile. L'être immobile est absolu. Dieu, sujet propre de la métaphysique. La démonstration rationnelle de Dieu est possible : nous pouvons même en connaître la quiddité.

III. — PASSAGE DE LA PHILOSOPHIE THÉORIQUE A LA PHILOSOPHIE PRATIQUE. — LA VOLONTÉ.

L'homme n'est pas seulement un être pensant et connaissant : c'est aussi un être agissant. Il faut rechercher l'intermédiaire entre la science naturelle et la métaphysique d'une part et la morale de l'autre. Buridan entrevoit « l'antinomie de la science et de la morale. »

La volonté: ses rapports avec les sens et avec l'entendement. Caractères qui l'en distinguent. Elle consiste proprement dans le choix entre les représentations. Ce choix est-il libre ou déterminé? Le cas le plus frappant est celui où les actes à accomplir sont contraires.

On croit souvent que le sophisme de l'âne est la solution du problème dans Buridan. Des différentes opinions recueillies par Bayle et par Nicolas Frobbes sur son origine et sur sa nature. Ces hypothèses doivent être écartées. Comment le sophisme est généralement formulé. Conjectures diverses sur son interprétation. Il ne se trouve pas dans les œuvres de Buridan. Ce qu'il faut en penser. C'est un mythe littéraire qui a passé des écoles grecques à celles du Moyen-Age, où il a pris la forme définitive sous laquelle il a fini par être attribué à Buridan. Les trois phases que nous distinguons dans l'histoire de ce fameux dilemme. En tout cas, on ne peut le considérer comme la solution du

problème de la liberté donnée par Buridan.

Des vrais termes dans lesquels se pose le problème. La volonté est-elle déterminée à l'acte? Divers cas psychologiques supposés. La volonté est primitivement indifférente entre les actes contraires; mais elle détermine son indifférence par l'acte même du vouloir. Elle est donc capable des actes contraires, c'est sa propriété naturelle. Le mouvement lui est imprimé dans le passage même au vouloir. De l'activité de la volonté dans le choix des contraires; elle n'est pas seulement le miroir passif des mouvements qu'imprime l'objet, elle est elle-même l'acte qui préside au mouvement. Elle n'est pas active de son premier acte. - De la place qu'il faut laisser à la contingence. Critique de la doctrine de la nécessité absolue. Distinction de la contingence, qui ne contredit pas à la causalité, et du hasard, qui est l'ignorance des causes. Comment il faut justifier les projets d'avenir, le mérite et le démérite, les récompenses et les punitions. La réalisation des possibles contraires est l'œuvre de la volonté, mais sous l'autorité de la loi de raison suffisante. Buridan veut concilier la nécessité avec la liberté. — Caractères qui distinguent la détermination de la volonté : l'état de complaisance et l'état de déplaisance. De l'acceptation et du refus de la volonté dont seulement la volonté est libre. Son choix est toujours subordonné au jugement de la raison. Comment s'exerce en définitive l'action de la volonté sur les autres puissances de l'âme. La volonté et l'entendement finissent par s'identifier à l'état de relations quidditatives, au sein de l'unité psychique. La liberté de la volonté est « le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir ce en quoi apparaissent à la fois les raisons du bien et du mal ».

IV. - LA PHILOSOPHIE PRATIQUE.

A. La Morale. Théorie de la Vertu. — Extension de la philosophie morale au xive siècle. Usage de l'argumentation sur la morale dans l'université de Paris. Définition de la science morale. Distinction de l'éthique, de l'économique et de la politique. L'éthique précède les deux autres parties de cette science. Le propre de l'éthique, c'est de rendre l'homme bon. La vertu : elle se distingue de la science. Elle a deux causes, la raison et la volonté. Rôle prépondérant de la volonté dans l'acte vertueux. Toutefois il n'y a pas de vertu sans acte, et c'est la multiplicité des actes bons, l'habitude du bien qui constituent la vertu. De la part de plaisir et de tristesse qui entrent dans la vertu. La vertu n'est pas l'absence de passion, mais l'excès de la passion lui est nuisible. Elle est un juste milieu. Ce qu'il faut entendre par là : c'est un milieu par rapport non aux choses, mais à l'homme. Examen des principales vertus : la justice et l'amitié; leur action dans l'homme et dans la société.

B. La Politique. - La science politique du Moyen-

Age apparaît à la fin du xm^e siècle. Jusqu'à cette époque elle avait été confinée dans la querelle du principe théocratique et du principe civil. Histoire résumée des ouvrages politiques. Mais la science ne prend une forme philosophique qu'après la traduction de la politique d'Aristote par G. de Mærbecke et au temps de saint Thomas. Avec la querelle de Philippe IV et de Boniface VIII, l'élément religieux dans cette science tend à disparaître. C'est la constitution de la royauté, pouvoir civil, et de l'Etat laïque qui préoccupe les esprits.

Originalité de Buridan.

Objet de la science politique. Origine naturelle et définition de la cité et de l'Etat; l'homme, animal social. Idée de la souveraineté et de la sujétion; leurs conditions. La hiérarchie est nécessaire dans la société; il n'y pas de société sans chef. Où résidera la souveraineté? Critique du gouvernement démocratique : par qui était-il alors défendu? Critique du gouvernement aristocratique. La meilleure forme, c'est l'unité du principat, c'est la royauté. L'idéal de Buridan est la royauté de Philippe le Bel. L'élection du roi présente beaucoup d'inconvénients : il vaut mieux qu'il soit choisi par la voie de l'hérédité. Avantages de ce système. Qualités requises chez un roi : la vertu et la science. Il faut entendre ce second terme au sens du mot latin prudentia; c'est une science active, pratique. - La loi et le prince; leurs rapports. Il s'agit de la loi humaine, écrite. Le roi fait la loi qui se perpétue. La coutume : rapports de la loi et de la coutume. La loi n'est pas immuable, elle peut être changée par le prince au profit de la communauté. Il doit faire ces changements avec circonspection et tact. — Le roi a aussi le pouvoir exécutif. Le droit de punir est inhérent à sa fonction, mais il peut le déléguer à des subordonnés. Le droit de mort seul ne peut s'exercer par des intermédiaires : il est inséparable de la personne du prince. La royauté ne doit jamais dégénérer en tyrannie, qui est directement contraire à la fin d'un bon gouvernement. Distinction de la tyrannie et du despotisme : ce dernier est quelquefois licite. — De la conduite que les sujets doivent tenir envers le prince. Limites dans lesquelles ils peuvent quelquefois transgresser la loi. Mais la sédition est toujours nuisible et criminelle. — La noblesse : elle est d'une qualité toute morale. Les parents nobles, c'est-à-dire vertueux, ont une tendance à reproduire des enfants nobles. — Condition des femmes dans l'Etat. Intérêt de la question au xive siècle. La communauté des femmes est illégitime et immorale. Nécessité sociale du mariage. La femme, dont le caractère est inconstant, ne doit jouer aucun rôle dans l'Etat; elle n'est pas destinée aux fonctions publiques. Grandes restrictions mises à son action civile. - L'esclavage. Etat de la question au temps de Buridan. L'inégalité des intelligences justifie l'esclavage; dans l'état présent de l'humanité, il est naturel. - La propriété. Opinions de saint Thomas et des frères mineurs à ce sujet. Buridan se prononce contre la communauté des biens; elle est nuisible à l'Etat. L'égalité consiste non dans la quantité, mais dans la proportion des biens. - Définition et conditions du droit de propriété (dominium). La communauté des biens est également nuisible à l'individu. Des modes d'acquisition de la propriété. Origines de la vie économique.

L'Economie politique au Moyen-Age. Progrès des idées économiques à partir du XIII° siècle. Ses causes. Débats intéressants qu'elles provoquent. On trouve chez Buridan: 1° une théorie de l'échange (commerce); 2° une théorie de la monnaie; 3° une théorie du prêt à

intérêt.

1° Théorie de l'échange (commerce). De l'achat et

de la vente. Conditions morales qu'ils doivent remplir. Leurs conditions économiques : les valeurs échangeables. Il y en a de deux sortes, la valeur absolue et la valeur dans l'usage : leurs caractères. Leur commune mesure, c'est le besoin qu'en ont les hommes. Il faut entendre par là non le besoin particulier de l'individu, mais le besoin commun de la société. Il y a une proportion entre le besoin de l'homme et les moyens d'y satisfaire et la valeur des choses échangeables (c'est la loi moderne de l'offre et de la demande). — 2° Théorie de la monnaie. Idées fausses sur la monnaie au Moyen-Age. La monnaie est nécessaire aux échanges à longue distance et à terme, à la multiplicité de nos besoins, à cause de l'indivisibilité de certaines matières d'échange. Les six conditions que doit remplir la monnaie: petite quantité, empreinte, poids fixe, matière durable, matière précieuse, divisibilité. La monnaie est une mesure d'échange, ayant en soi une valeur dont la représentation est proportionnée au besoin des hommes. - De l'altération des monnaies : intérêt de cette question au temps de Buridan. Arguments par lesquels on l'attaquait. De l'altération par rapport à la matière, au poids, au nom, à la forme et à l'usage. Elle est illicite quand elle a pour but l'intérêt privé du prince ; elle est licite quand elle vise au bien général. — Du change des monnaies. Il est utile dans les transactions et doit toujours être encouragé lorsqu'il a en vue le bien général. — 3° Théorie du prêt à intérêt. Opinions courantes sur la matière. Il y a usure lorsqu'on exige un intérêt d'un objet dont la substance est cédée avec l'usage : ce qui arrive dans le prêt à intérêt. Il faut toutefois autoriser l'intérêt d'un prêt en réparation du dommage que le prêt même cause au prêteur (in relevationem damni). Tout intérêt en vue d'un gain (in acquisitionem lucri) est illicite. Il faut

calculer les avantages et les inconvénients qui résultent de l'autorisation ou de la prohibition de l'usure. Les six modes différents d'usure distingués par Buridan. — Conclusion.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

BIBLIOGRAPHIE.

